



Nouveau site Internet du Club CO₂ : cahier des charges

1. Expressions des besoins :

Le logiciel avec lequel sera construit le site web doit être simple d'utilisation, en particulier, afin de réaliser les mises à jour de ce dernier.

Le site web devra contenir plusieurs niveaux d'utilisateurs avec des fonctionnalités/droits différent(e)s qui seront à préciser : **administrateur (plusieurs personnes) – animateur – membres (accès à la plateforme privé)**

Le site web devra contenir deux espaces :

Possibilité de mettre sur un espace public:

- documents/rapports/ppt/vidéo/etc... i.e. tout format de support ;
- modalités pour rejoindre le Club CO₂ ;
- annonce d'évènements ;
- bandeau (qui sera le plus visible possible) pour les annonces importantes du Club CO₂ ou actualités urgentes avec défilement des infos ;
- encadré avec évènement passé : l'idéal serait de pouvoir mettre une photo pour synthétiser l'info en plus de l'actualité ;
- encadré avec les liens des principaux sites vers lesquels on veut rediriger les internautes, ajouter les liens twitter, facebook ?
- un encart pour lancer une recherche suivant un mot clé (comme le site actuel).

Possibilité de mettre sur espace privé dont l'accès sera réservé aux membres du Club CO₂:

- documents/rapports/ppt/vidéo i.e. tout format de support ;
- une fonction type « googledoc » pour travailler sur un même document et pour le partage de documents.

Le site web devra contenir un espace Archives : pour évènements /actualités passés.

Il faudra prévoir la création de formulaire à remplir en ligne avec pièces jointes (pour le contact). L'envoi du formulaire rempli en ligne devra arriver sur l'adresse mail de plusieurs destinataires.

Le site web devra contenir des boutons réseaux sociaux principaux et un espace discussion sur le site web

Le site web devra contenir une « FAQ » avec les questions types que peuvent se poser les internautes.

Le site web devra contenir un agenda avec tous les évènements majeurs de la filière ainsi que les dates des AGs.

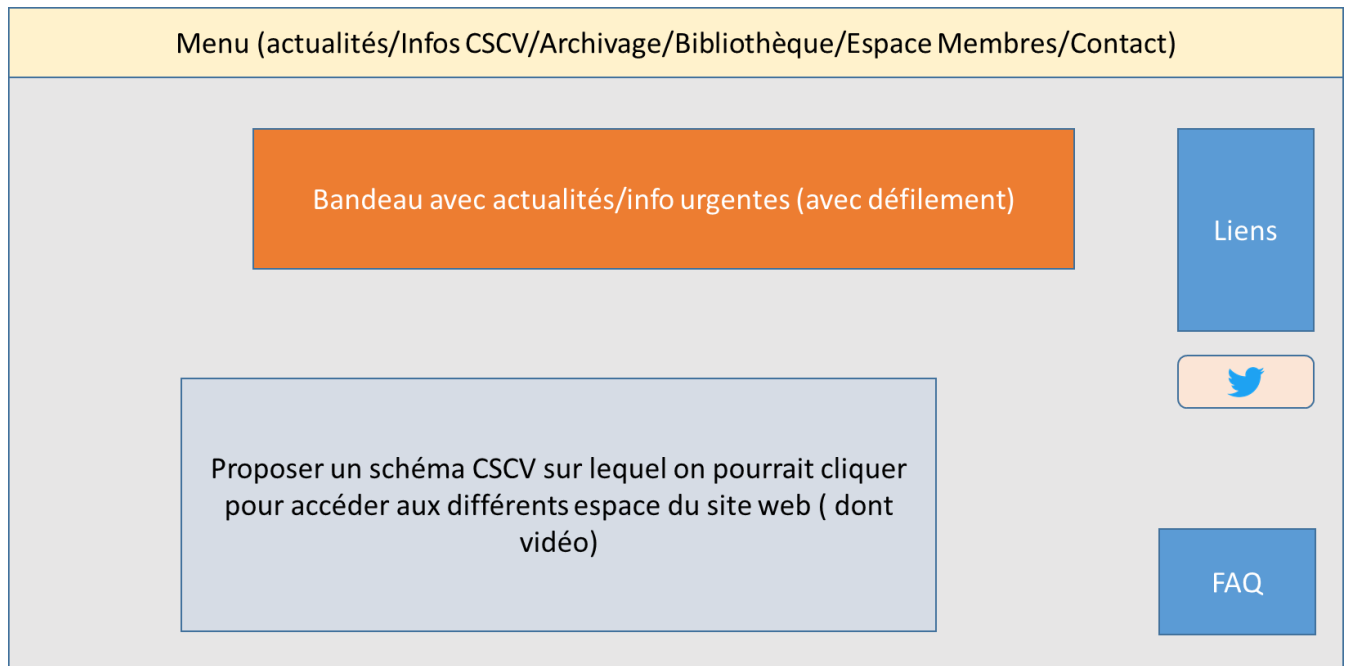


création d'un nouveau site internet

Comme pour le précédent site, le nouveau site web devra contenir une page avec la liste de tous les membres du club avec courte description, logos et renvoi vers leurs pages web respectives.

Important : il faudra prévoir une version anglaise du site web : comment optimiser le remplissage des deux versions Fr et En, possibilité de basculer une info d'une version à l'autre de manière automatique, possibilité d'avoir de la reconnaissance vocale.

Ci-dessous un schéma du site web avec les besoins tel qu'envisagé :



Le prestataire devra faire des propositions de structuration du site web : attente importante du Club CO₂ sur l'ergonomie du site web.

Pour l'espace privé (= Espace membres) : en priorité, la possibilité de générer un nouveau mot de passe en cas d'oubli

Le site devra disposer d'un espace « association » où mettre tous les documents :

- RI, Statuts, Gestion (factures, bilans, ...)
- PV AG, CA et les présentations associées ;
- calendrier avec envoi des invitations avec réponse ;
- équivalent ademebox/googledoc ;
- bibliothèque pour mettre les rapports non diffusables en dehors du club et à échanger entre les membres, présentations des colloques, ...
- éléments de communication type présentations du Club CO₂.

Pour l'espace privé, il devra y avoir plusieurs sous-espaces privés liés aux groupes de travail. Ces espaces pourront être créés/modifiés/supprimés en fonction de la création/suppression des groupes de travail (toujours de manière simple). Chaque sous-espace sera administré par l'animateur du groupe de travail associé au sous-espace. L'animateur devra avoir la possibilité de donner des droits d'accès à des nouveaux utilisateurs et disposer, pour les documents qui seront mis en ligne, de fonctionnalités d'édition en ligne ou suivi modification des documents (comme sur googledoc).



création d'un nouveau site internet

D'une manière générale, le nouveau site web du Club CO₂ devra être simple d'utilisation et ergonomique tant pour les personnes qui consulteront le site que pour les personnes qui seront amenées à modifier/ajouter/supprimer du contenu.

Organisation de la réalisation du site web

Pilotage

La création du nouveau site internet est conduite et coordonnée par le Club CO₂ qui s'appuiera sur :

- un comité de pilotage composé du GT Communication du Club CO₂.

Le prestataire sélectionné soumettra au Club CO₂ pour approbation une maquette pour le 28 février 2019.

Durée et organisation

Le délai d'exécution de l'étude est arrêté à 2 mois à compter de la date de notification du contrat.

Trois réunions avec le comité de pilotage devront être organisées par le prestataire :

- Une réunion de lancement pour bien définir les besoins pour le nouveau site internet;
- Une réunion finale, cette réunion sera l'occasion de présenter la version finale du site internet;
- Une réunion intermédiaire, pour présenter et faire valider l'avancement.

Coût des prestations

L'organisme précisera les coûts détaillés par postes (moyens humains quantifiés en jours, déplacements, ...) avec des prix fournis en euros. Egalement, il faudra inclure le prix pour l'hébergement et pour la version mobile du site web.

Il sera également intégrer dans le devis le tarif de maintenance du site.

Livrables

Les livrables attendus sont:

- **le site internet avec un hébergement**

Modalités essentielles de paiement

Délai global de paiement de 30 jours (maximum) à compter de la date de réception des factures.

Contacts pour toutes demandes d'informations supplémentaires :

Aïcha EL KHAMLICHI

Tél : 02.41.20.82.25 - Fax : 02.41.20.41.13

Email : aicha.elkhamlichi@ademe.fr

Valérie CZOP

Tél : 0143693147

Email : valerie.czop@edf.fr

Date de remise des offres :

Offres à remettre au plus tard le 28 janvier 2019 par mail à la boîte mail du Club CO₂ avec copie aux contacts : clubco2.secretariat@gmail.com